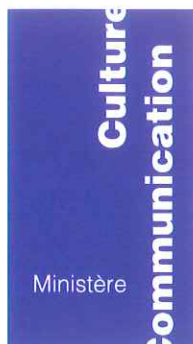


Paris, le 11 DEC. 2014



Secrétariat général

N° 1309

Note à l'attention de Mme Régine Diyani,
Directrice de l'Agence pour l'informatique financière de l'État

**Objet : Généralisation de Chorus-DT dans les services déconcentrés du
ministère de la Culture et de la Communication**

Service des affaires financières et
générales

Mission modernisation de
l'information financière

Personne chargée du dossier :
Hervé Gzil

01 40 15 75 16

Comme le chef du Service des affaires financières et générales l'a indiqué lors du COS SIFE du 14 novembre 2014, le ministère de la Culture et de la Communication se prépare à généraliser l'utilisation de Chorus-DT dans ses services déconcentrés après information des représentants du personnel.

Un bilan sur l'utilisation de l'outil a été présenté dans ce cadre en CHSCT ministériel le 19 novembre 2014. Or, les résultats de l'enquête en ligne réalisée en octobre sur les DRAC ayant déployé Chorus-DT et dont il a été rendu compte à cette occasion sont très similaires à ceux de la dernière enquête réalisée en juin 2013 dans le cadre de la préparation de la généralisation de l'outil en administration centrale.

En effet, les résultats de l'enquête réalisée auprès des utilisateurs des services déployés en juin 2013 avaient montré que les délais de remboursement étaient très bien jugés par les agents mais que, du point de vue de son ergonomie, l'outil était nettement moins bien perçu dans les services déconcentrés (38 % d'agents se déclarant satisfaits) qu'en administration centrale (79 %). En octobre 2014, le degré global de satisfaction en DRAC est de 36 %.

Les retours des correspondants Chorus-DT des DRAC interrogés à la suite de cette enquête et des représentants du personnel en CHSCT confirment que ces retours négatifs s'expliquent principalement par la procédure de saisie des récapitulatifs mensuels de déplacements sur la base d'ordres de missions permanents. Il apparaît donc que cette procédure, très utilisée en DRAC, ne donne pas satisfaction malgré les évolutions déjà apportées à l'outil à la suite du signalement de cette difficulté d'ergonomie par le ministère de la Culture, dès 2012¹.

¹ Les évolutions qui ont permis de mettre en œuvre la création automatique des états de frais sur ordres de mission ponctuels de régularisation en avril 2013 et la génération automatique des étapes en octobre 2013 n'ont pas permis encore de simplifier suffisamment la saisie de ces récapitulatifs mensuels de déplacements.

Il a donc été décidé que les travaux de généralisation de Chorus-DT en DRAC commenceront en 2015 avec deux vagues de déploiement, en février et mars, qui concerneront cinq nouvelles DRAC.

Je souhaite ainsi que les travaux interministériels débutés fin octobre sous la conduite de l'AIFE pour simplifier la saisie de ces récapitulatifs mensuels puissent être présentée aux instances représentatives avant le lancement des vagues suivantes de déploiement².

Je vous demande en conséquence de bien vouloir me préciser dès que possible le calendrier proposé en octobre et la date précise de mise en production des évolutions qui permettront de lever définitivement cette difficulté.

*C'est très important pour nous, je vous remercie
par avance de ce qui pourra être fait.*

Christopher Miles



² Quatre agents de DRAC feront le déplacement pour assister, le 16 décembre, à la présentation organisée par l'AIFE des solutions envisagées par les groupes de travail interministériels (auxquels participe également le ministère) : cela montre l'implication des DRAC dans ces travaux et le soucis qu'a notre ministère de trouver une solution satisfaisante à cette difficulté.